

Point 7.4 de l'ordre du jour

CONSEIL DE  
COORDINATION DE  
L'ONUSIDA (58)/26.15

# RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE EXTERNE (IEOAC)

## Rapports de contrôle organisationnel



30 juin-2 juillet 2026 | Genève, Suisse  
Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA  
Date de publication : 4 juin 2026

**Documents supplémentaires pour ce point :**

Rapport sur les travaux du Bureau des services de contrôle interne pour 2025  
(ONUSIDA/PCB

(58)/26.12)

Rapport du vérificateur externe (UNAIDS/PCB (58)/26.13)

Rapport du Bureau de l'éthique (UNAIDS/PCB (58)/26.14)

Réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel (UNAIDS/PCB (58)/26.16)

**Mesure requise lors de cette réunion – le Conseil de coordination du Programme est invité à :**

53. *Accueillir* le rapport du Comité consultatif indépendant de surveillance externe et *attendre* son prochain rapport en 2027.

## Sommaire

<b>Résumé analytique .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>Sessions, composition et méthodes de travail de l'IEOAC.....</b>	<b>5</b>
Sessions de l'IEOAC.....	5
Composition.....	5
Méthodes de travail .....	6
<b>Principales questions examinées et conseils fournis.....</b>	<b>7</b>
Groupe de travail du CCP sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA.....	7
Contrôle interne .....	7
Surveillance interne .....	8
Surveillance de la direction .....	8
Questions diverses .....	10
<b>Remarques finales .....</b>	<b>11</b>
<b>Points de décision proposés .....</b>	<b>11</b>

## Résumé analytique

1. Le présent document constitue le cinquième rapport annuel du Comité consultatif indépendant de surveillance externe du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Le rapport a été établi conformément au mandat du Comité, qui a été approuvé lors de la 47<sup>e</sup> réunion du Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA en décembre 2020 et révisé lors de la 52<sup>e</sup> réunion du Conseil en juin 2023.
2. Le Comité est un organe subsidiaire du Conseil de coordination ; il fournit des avis d'experts indépendants et externes au Conseil de coordination et à la directrice exécutive de l'ONUSIDA afin de les aider à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gouvernance et de surveillance. Le Comité a pour rôle de renforcer la redevabilité et la surveillance au sein de l'ONUSIDA, conformément aux responsabilités et aux compétences spécifiques définies dans son mandat.
3. Le présent rapport couvre la période allant du 1er juin 2025 au 31 mai 2026, laquelle a été marquée par des changements importants, une réduction des effectifs et une grande incertitude pour le Programme conjoint, ainsi que par des défis considérables pour l'ensemble du système des Nations Unies. Le Comité a examiné les changements substantiels qui ont été apportés à l'ONUSIDA depuis le lancement du processus de rationalisation du Programme commun, préalablement à l'initiative « UN80 ».
4. Le comité a salué l'engagement et le dévouement constants de la direction et du personnel, malgré l'incertitude actuelle quant à l'avenir de l'organisation et ses répercussions considérables. Le Comité a constaté qu'il était essentiel de déterminer clairement l'avenir de l'organisation pour assurer une transition ordonnée et durable.
5. Au cours de la période considérée, le Comité a examiné chacun des domaines visés dans son mandat. Les observations et recommandations du Comité sur ces questions sont résumées dans le présent rapport adressé au Conseil de coordination. Dans ce cadre, le Comité a notamment recommandé que :
  - la direction traite en priorité les recommandations d'audit interne en suspens présentant un niveau élevé de risque résiduel ;
  - le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS, en consultation avec l'ONUSIDA, adapte les besoins en financement et en ressources des fonctions d'audit et d'enquête, en fonction de la taille et de la portée actuelles de l'ONUSIDA ;
  - la direction collabore avec le Bureau des services de contrôle interne afin de fournir des informations sur l'ensemble du cycle de vie des enquêtes – depuis la plainte initiale jusqu'à la décision finale et aux mesures prises par la direction ;
  - l'ONUSIDA continue d'appliquer une approche fondée sur les risques afin d'identifier les recommandations du Corps commun d'inspection qui sont les plus pertinentes pour l'ONUSIDA ; et
  - la direction officialise l'intégration du comité de gestion des risques au sein du Cabinet, et que ce dernier examine périodiquement (au moins une fois par trimestre) les principaux risques organisationnels et les stratégies d'atténuation associées.
6. Le Comité a également encouragé la direction à mettre en place des plans d'urgence afin d'atténuer les risques liés à la mise en œuvre des différents modules du système de gestion des activités de l'OMS.

7. Le Comité procédera à sa prochaine auto-évaluation annuelle, qui comprendra une consultation des principales parties prenantes, d'ici novembre 2026 et en communiquera les résultats au Conseil de coordination.
8. Le Conseil de coordination est invité à accueillir le rapport du Comité et à attendre son prochain rapport.

## Introduction

9. Le Comité consultatif indépendant de surveillance externe (IEOAC) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) est un organe consultatif chargé de fournir des avis d'experts indépendants et externes au Conseil de coordination du Programme (CCP) et à la directrice exécutive de l'ONUSIDA afin de les aider à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de surveillance, notamment en évaluant l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques et des processus de gouvernance de l'ONUSIDA. L'IEOAC a été créé lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP afin de mettre en œuvre la recommandation officielle n° 5 issue de l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA réalisé par le Corps commun d'inspection (CCI).
10. Conformément aux termes de référence approuvés lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP en décembre 2020 et révisés lors de la 52<sup>e</sup> réunion du CCP en juin 2023, l'IEOAC fournit des avis au CCP ainsi qu'à la directrice exécutive sur :
  - la qualité et le niveau de l'information financière, de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles internes au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA ;
  - les réponses apportées et les mesures prises par la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA concernant les recommandations issues des audits internes et externes ;
  - l'indépendance, l'efficacité et l'objectivité des fonctions d'audit interne et externe ; et
  - les relations et la communication entre le CCP, l'auditeur interne, le vérificateur externe, le responsable de l'éthique et la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA.
11. Le présent rapport couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 mai 2026 et porte principalement sur les travaux menés par l'IEOAC depuis son quatrième rapport annuel, qui a été présenté au CCP lors de sa 56<sup>e</sup> réunion en juin 2025.

## Sessions, composition et méthodes de travail de l'IEOAC

### Sessions de l'IEOAC

12. Au cours de la période considérée, le Comité a tenu trois sessions : du 29 au 31 octobre 2025 (19<sup>e</sup> session) ; le 30 mars 2026 (20<sup>e</sup> session) ; et du 19 au 22 mai 2026 (21<sup>e</sup> session). La 21<sup>e</sup> session du Comité s'est tenue en présentiel à Genève, tandis que les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> sessions se sont déroulées en ligne. Les rapports des sessions de l'IEOAC sont disponibles sur le site web de l'ONUSIDA.

### Composition

13. Les sept membres de l'IEOAC en 2025 étaient les suivants :
  - Ana-Mita Betancourt ;

- Agnieszka Slomka Golebiowska ;
  - Anuradha Gupta (Vice-présidente) ;
  - David Kanja ;
  - Bushra Malik ;
  - Benoit de Schoutheete (président) ; et
  - Suresh Raj Sharma.
14. La composition de l'IEOAC a été réduite à cinq membres en 2026, comme suit :
- Ana-Mita Betancourt (Présidente)
  - David Kanja ;
  - Bushra Malik ;
  - Benoit de Schoutheete ; et
  - Suresh Raj Sharma (Vice-président).

### **Méthodes de travail**

15. Afin de formuler ses avis indépendants, externes et spécialisés à l'intention du CCP et de la directrice exécutive, le Comité examine un large éventail d'informations et échange avec la directrice exécutive, les responsables du Secrétariat, le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (OMS/IOS) et le vérificateur externe (Institution supérieure de contrôle des comptes de l'Inde), principalement sur la base des discussions, des rapports, des présentations et des informations qui lui sont communiqués. Il examine en outre en interne les questions pertinentes afin de parvenir à ses évaluations et conclusions.
16. Depuis la présentation de son dernier rapport au CCP en juin 2025, le Comité a examiné les domaines suivants (liste non exhaustive) :
- Examen du modèle de fonctionnement de l'ONUSIDA, de sa restructuration organisationnelle et des efforts visant à tracer la voie vers la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA au sein du système des Nations Unies et au-delà ;
  - Rapports financiers, déclaration relative aux contrôles internes et mobilisation des ressources ;
  - Rapports sur les performances, y compris le rapport de suivi des performances établi dans le cadre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'ONUSIDA ;
  - Gestion des risques d'entreprise ;
  - Audit interne ;
  - Audit externe ;
  - Enquêtes ;
  - Éthique ;
  - État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de contrôle interne et externe ;
  - La (cyber) sécurité de l'information et la mise en œuvre du nouveau système de planification des ressources de l'entreprise (ERP/BMS).

17. Le Comité a également été informé des dernières évolutions concernant la gestion des ressources humaines et a eu l'occasion de rencontrer à deux reprises, au cours de l'année écoulée, l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA.
18. Trois membres de l'IEOAC (dont le président et le vice-président) ont participé à la 10<sup>e</sup> réunion des présidents des comités de contrôle des Nations unies en décembre 2025.

### Principales questions examinées et conseils fournis

19. L'IEOAC a examiné chacun des domaines de surveillance visés dans les termes de référence. Les principales conclusions, observations et recommandations du Comité sont résumées ci-après. Ces conclusions ne sont pas présentées par ordre de priorité, mais classées selon la hiérarchie des mesures de contrôle : contrôle externe, contrôle interne et contrôle de gestion.

### Groupe de travail du CCP sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA

20. Lors de ses 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> réunions, le Comité a reçu des informations actualisées concernant la création et les travaux du groupe de travail du CCP sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA au sein du système des Nations Unies et au-delà.
21. Compte tenu des risques considérables liés à une dissolution soudaine de l'ONUSIDA, le Comité a estimé que toute transformation de l'ONUSIDA devait être menée de manière à définir une orientation stratégique claire, à préserver un engagement fort des communautés et de la société civile, et à soutenir les progrès visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique.

### Contrôle interne

#### Fonction d'audit externe

22. Le Comité a examiné le rapport 2025 du vérificateur externe, qui comprenait des informations détaillées sur l'audit financier, l'audit de conformité et l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations antérieures du vérificateur externe. Le rapport comportait un avis sans réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le Comité s'est réuni de manière formelle et à huis clos avec le vérificateur externe.

#### Corps commun d'inspection

23. Le Comité a examiné un rapport faisant le point sur l'état d'avancement des recommandations du CCI, et a convenu que l'ONUSIDA devait continuer à appliquer une approche fondée sur les risques afin de déterminer quelles recommandations du CCI étaient les plus pertinentes pour lui. Le Comité a en outre suggéré à l'ONUSIDA de prendre contact avec des organisations des Nations Unies similaires pour comprendre leurs approches face au nombre considérable d'études et de recommandations publiées par le CCI.

#### IEOAC

24. L'IEOAC a été informé des réponses de la direction aux recommandations du Comité. Le Comité procède à un examen continu des réponses apportées par la direction aux recommandations de l'IEOAC et rendra compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations lors de la prochaine réunion du CCP.

### **Surveillance interne**

#### Le travail du Bureau des services de surveillance interne de l'OMS (OMS/IOS)

25. Lors de ses 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> réunions, le Comité a entendu un exposé des hauts responsables de l'IOS de l'OMS et a examiné le projet de plan de travail annuel et le projet de rapport annuel de l'IOS de l'OMS. Lors de ses 19<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> réunions, le Comité a tenu des séances formelles ainsi que des séances à huis clos avec le directeur de l'IOS de l'OMS.
26. Le Comité a recommandé que le directeur de l'IOS de l'OMS et la directrice exécutive se rencontrent régulièrement. Le Comité a été informé qu'ils se réuniraient prochainement.
27. Le Comité a examiné l'état d'avancement des recommandations d'audit interne en suspens et a invité la direction à traiter en priorité les recommandations en retard présentant un niveau élevé de risque résiduel.
28. Le Comité a demandé à l'IOS de l'OMS de lui communiquer les raisons justifiant tout retard dans l'exécution de son plan de travail annuel d'audit interne, ainsi que l'évaluation des risques qui en découle.
29. Le Comité a recommandé que l'IOS de l'OMS, en concertation avec le Secrétariat de l'ONUSIDA, adapte les besoins en financement et en ressources des fonctions d'audit interne et d'enquête, afin de les aligner sur la taille et le champ d'action actuels de l'ONUSIDA. Ces modifications devraient être reprises dans un protocole d'accord révisé entre les parties.
30. Le Comité a salué les progrès accomplis par l'IOS de l'OMS pour accélérer les enquêtes et réduire le nombre de dossiers en attente.
31. Le Comité a recommandé à la direction de l'ONUSIDA de collaborer avec l'IOS de l'OMS afin de fournir des informations sur l'ensemble du cycle de vie des enquêtes – depuis la plainte initiale jusqu'à la conclusion de l'affaire et aux mesures prises par la direction –, de manière à permettre une évaluation adéquate des risques liés à la gestion des plaintes.

#### Fonction d'évaluation

32. Lors de sa 19<sup>e</sup> réunion, l'IEOAC a reçu un rapport actualisé du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA. Le Comité a invité le service d'évaluation à se coordonner avec l'IOS de l'OMS, par le biais d'échanges réguliers, concernant leurs plans de travail annuels respectifs, afin d'éviter tout chevauchement ou double emploi inutile et de réduire la surcharge liée aux contrôles.

### **Surveillance de la direction**

#### Suivi des recommandations de surveillance

33. Le Comité a pris note avec satisfaction du système de suivi rigoureux mis en place par la direction pour contrôler la mise en œuvre des recommandations formulées par l'audit externe, l'audit interne, le Corps commun d'inspection et l'IEOAC.

#### Informations financières

34. Le Comité a examiné les états financiers de l'exercice 2025 et a constaté que ceux-ci avaient fait l'objet d'un avis sans réserve de la part du vérificateur externe. Le Comité a en outre relevé que les états financiers traitaient de la couverture de l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI) dans une note annexe, alors que les états financiers antérieurs (par exemple, ceux de 2024) présentaient les actifs et les passifs liés à l'ASHI dans le bilan. Le Comité a estimé qu'il était préférable que les actifs et passifs liés à l'ASHI soient présentés dans le bilan lui-même, plutôt que dans une note annexe aux états financiers. Le Comité a été informé que la direction de l'ONUSIDA travaille actuellement avec l'OMS sur la question du traitement des actifs excédentaires de l'ASHI.
35. Le comité a également examiné la déclaration relative au contrôle interne.

#### Fonction éthique

36. La commission a examiné le projet de rapport annuel du Bureau de l'éthique et a tenu des séances officielles et à huis clos avec le responsable de l'éthique. Le Comité a encouragé le Bureau de l'éthique, qui ne compte actuellement qu'un seul membre du personnel, à mettre en place des mécanismes appropriés pour assurer la relève en cas d'absence du responsable de l'éthique.

#### Mobilisation des ressources

37. Le Comité a été informé qu'en raison de la réduction de ses ressources de base, l'ONUSIDA mobilise des ressources pour ses activités secondaires auprès d'un éventail plus large de bailleurs de fonds. Le Comité a été informé que l'ONUSIDA avait mis en place des mesures visant à identifier et à gérer les risques potentiels liés au financement des activités secondaires.

#### Rapports de performance

38. Lors de sa 21<sup>e</sup> réunion, le Comité a reçu un rapport sur le suivi des résultats du Programme conjoint dans le cadre de l'UBRAF. Le Comité a été informé que les dépenses de l'UBRAF sont désormais globalement équilibrées avec ses recettes.
39. Le Comité a été informé de la finalisation et de la mise en œuvre rapide de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 lors de sa 20<sup>e</sup> réunion.

#### Gestion des risques d'entreprise

40. Le Comité a examiné les activités de gestion des risques d'entreprise, notamment l'identification des principaux risques et des mesures d'atténuation, lors de ses 19<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> réunions. Le Comité a salué le travail considérable accompli par le Secrétariat pour identifier et surveiller les risques organisationnels. Il a encouragé l'ONUSIDA à surveiller et à évaluer en permanence ces risques, y compris ceux liés à la situation financière et à l'avenir du Programme commun.

41. Le Comité avait auparavant été informé que le Bureau de l'ONUSIDA ferait office de comité de gestion des risques. Le Comité a encouragé la direction à officialiser cet accord. Le Comité a également recommandé que le Conseil des ministres, en sa qualité de comité de gestion des risques, procède à des examens périodiques (au moins une fois par trimestre) des principaux risques organisationnels et des mesures d'atténuation.
42. Le Comité a noté que des travaux étaient en cours pour élaborer une déclaration relative à la tolérance au risque, en concertation avec les parties prenantes. Le Comité attend la finalisation et la mise en œuvre de cette déclaration avec impatience.

#### Ressources humaines

43. Lors de sa 21<sup>e</sup> réunion, l'IEOAC a été informé des dernières évolutions concernant les questions de gestion des ressources humaines.
44. Le Comité a été informé que, bien que les effectifs aient diminué de plus de moitié, la charge de travail n'a pas baissé dans les mêmes proportions. Cette situation pourrait ne pas être viable à long terme et comporter des risques considérables pour l'organisation, notamment un risque accru d'épuisement professionnel et de nouveaux départs de personnel. Le Comité a été informé que la direction était consciente de ce défi et s'efforçait de maintenir la motivation et l'engagement du personnel. Le comité a encouragé la direction à adapter, dans la mesure du possible, les objectifs de travail aux effectifs disponibles et à accorder davantage d'attention au bien-être physique et mental du personnel.
45. Au cours de sa 21<sup>e</sup> session, le Comité a rencontré des représentants de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA et a salué le rôle important joué par le personnel de l'ONUSIDA.

#### Technologies de l'information

46. Le Comité a continué à suivre la mise en œuvre du système de gestion des activités (BMS) de l'OMS et a pris note avec inquiétude des retards et des difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des nouveaux modules du BMS. Le Comité a encouragé la direction à mettre en place des plans d'urgence afin d'atténuer les risques liés au BMS.
47. Le Comité a été informé de l'augmentation des risques liés à la cybersécurité. Le Comité a également été informé du fait que les mesures actuelles d'atténuation des risques liés à la cybersécurité comprennent des mécanismes permettant d'identifier les incidents et d'y réagir.

#### **Questions diverses**

##### Adhésion à l'IEOAC

48. Le mandat des cinq membres actuels du Comité prendra fin à la fin de l'année 2027 ; trois d'entre eux auront alors exercé leurs fonctions pendant six ans depuis la création du Comité et ne pourront pas voir leur mandat prolongé. Deux membres du Comité peuvent être réélus pour un nouveau mandat de trois ans. Les termes de référence du Comité décrivent en détail les procédures de recrutement et de nomination des membres du Comité par la directrice exécutive de l'ONUSIDA, en consultation avec le Bureau du CCP.

### Plan de travail de l'IEOAC

49. Le plan de travail de l'IEOAC pour 2026 a été approuvé lors de sa 20<sup>e</sup> réunion et peut être consulté sur la page dédiée. Le Comité a élaboré un ordre du jour simplifié qui servira de fil conducteur à ses travaux lors de sa 22<sup>e</sup> réunion, qui aura lieu le 4 novembre 2026.

### Auto-évaluation de l'IEOAC

50. Comme l'a indiqué le Comité dans le compte rendu de sa 20<sup>e</sup> réunion, l'IEOAC mènera un exercice d'auto-évaluation et dialoguera avec les principales parties prenantes d'ici novembre 2026. Le Comité présentera les résultats au CCP.

### **Remarques finales**

51. Le Comité a salué l'engagement de la direction et du personnel de l'ONUSIDA, du vérificateur externe ainsi que de l'IOS de l'OMS dans les travaux de l'IEOAC, et a tout particulièrement remercié l'équipe chargée de la gouvernance de l'ONUSIDA pour son soutien.

### **Points de décision proposés**

#### **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

52. *Accueillir* le rapport du Comité consultatif indépendant de surveillance externe et *attendre* son prochain rapport en 2027.

*[Fin du document]*